

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché à procédure adaptée pour le lycée Stanislas de Villers-les-Nancy

« Voyage pédagogique en Alsace du 3 juillet au 5 juillet 2023 pour 45 élèves

et 4 enseignants du lycée Stanislas de Villers-les-Nancy »

Documents joints dans la publicité :

- Le présent règlement de la consultation
- Lettre de candidature
- Déclaration du candidat
- Acte d'engagement
- Cahier des Clauses Techniques permettant de présenter l'offre technique chiffrée

Concernant les clauses administratives, l'exécution de ce marché se fera en référence au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de fournitures et des services (CCAG-FCS2009) publié au Journal Officiel le 19 mars 2009.

La lettre de candidature et la déclaration du candidat, dûment complétées, datées et signées, devront être jointes dans le dossier de candidature avec le ou les offres techniques chiffrées.

L'acte d'engagement devra obligatoirement être complété, daté et signé au plus tard avant la notification du marché au candidat retenu.

Les candidats devront impérativement avoir déposé ou envoyé par courrier leur dossier de candidature au lycée Stanislas **avant le MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 12h00.**

Les critères de choix sont hiérarchisés et pondérés, comme suit :

- 1) Respect du cahier des charges établi par le lycée Stanislas (intégrant le transport en Alsace, à Luttenbach –Près-Munster et retour au lycée), le transport vers les sites des différents ateliers, organisation et réservation des différents ateliers/visites pédagogiques demandés par le lycée et listés dans le cahier des charges, l'hébergement et la restauration complète) note entre 1 et 10, coefficient 3
- 2) Prix de la prestation, note entre 1 et 10, coefficient 1